

USURE[®] XS

Protection contre l'usure excessive à la location.



PROTÉGEZ-VOUS AU MOYEN DU PROGRAMME

USURE[®] XS

Un contrat de location vous tient responsable pour la condition intérieure et extérieure de votre véhicule lors de son retour. Avec l'Usure XS, vous êtes protégés contre presque tous les frais résultants de l'usure excessive normalement chargeable.

Certains de ces frais peuvent être couverts par votre assureur primaire. Par contre, vous devez normalement payer pour l'usure excessive. Ne vous faites pas prendre avec des frais d'usure excessive imprévus.

USURE XS COUVRE LA PLUPART DES COMPOSANTES FAISANT L'OBJET D'UNE USURE EXCESSIVE QUI POURRAIT OCCASIONNER DES VERSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.

NE SOYEZ PAS DÉSAGRÉABLEMENT SURPRIS

par les imprévus de la vie.

Protégez-vous au moyen du programme Usure XS.

- glace écaillée ou fissurée
- pneus et roues
- creux, bosselures, égratignures et peinture écaillée
- taches, brûlures et déchirures sur le tissu et le tapis

MODALITÉS DU PROGRAMME

- Protection jusqu'à concurrence de 3 500 \$ des frais pour usure excessive, conformément aux directives du programme de location
- Assujetti d'une franchise
- Protection applicable à l'échéance du contrat de location
- Valide pour les baux de 24 à 60 mois et les prolongations de 12 mois des clauses contractuelles

PROTÉGEZ-VOUS AU MOYEN DU PROGRAMME

USURE[®] XS

INCLUSIONS*

- Taches sur le tissu
- Bosselures et égratignures
- Pneus usés - sauf les pneus d'hiver
- Glaces fissurées ou brisées
- Dommages aux pare-chocs
- Dommages à la peinture
- Kilométrage excédentaire jusqu'à concurrence de 999 kilomètres

EXCLUSIONS

- Dommages dus à des actes malhonnêtes, intentionnels, frauduleux, criminels ou illégaux
- Dommages dus à un seul incident d'une valeur supérieure à 1 000 \$, qui seraient normalement couverts par une police d'assurance automobile
- Dommages résultant d'une participation à une course, à une épreuve de vitesse ou à toute autre épreuve
- Perte si l'odomètre a été arrêté, modifié, trafiqué ou débranché
- Pièces manquantes d'une valeur de 150 \$ ou plus
- Dommages ou pertes de pièces ajoutées au véhicule après la livraison
- Couverture limitée à un maximum de 1 750 \$ ou 50 % du montant de la protection normale, si le véhicule a enregistré en moyenne 40 000 kilomètres ou plus par année
- Composantes mécaniques, réparations de qualité inférieure ou pneus d'hiver
- D'autres exclusions peuvent être facturés selon les termes et conditions énoncées d'Usure XS

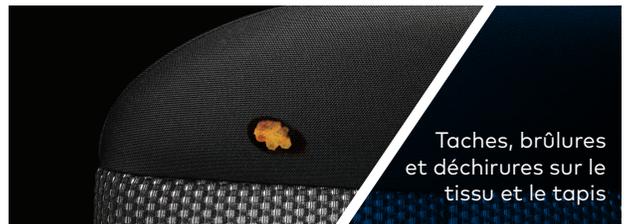
ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME

- Uniquement les véhicules neufs de l'année modèle courante
- La protection doit être achetée avant prise de possession du véhicule loué
- La protection est offerte pour les voitures et les camionnettes
- Non valide pour les véhicules utilisés tel que: véhicule de transport en commun, transporteur privé ou public ou livraison, ambulance, véhicule de location à court terme, véhicule de concession, véhicule de patrouille ou d'incendie, taxi ou véhicule d'éducation routière, ou véhicules utilisés à des fins commerciales

*Des limites peuvent s'appliquer. Consultez les lignes directrices.

NE SOYEZ PAS DÉSAGRÉABLEMENT SURPRIS

par les imprévus de la vie.



Protégez-vous au moyen du programme **Usure XS[®]**.

USURE[®] XS Administrateur du Programme
2001 Ave Sheppard Est. Bureau #600
Toronto, Ontario M2J 4Z8
1-800-465-4591

Usure XS n'est pas de l'assurance.

©2018 Financière General Motors du Canada Ltée. La Financière GM et le logo GM sont des marques déposées de General Motors LLC.

